

MOBILISONS-NOUS POUR LE VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE PRÉVU POUR LA MI-DÉCEMBRE 2020



RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT

Le 17 novembre 2020 la troisième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, qui travaille spécifiquement sur les questions liées aux droits de l'homme, a voté à une très large majorité en faveur de la résolution intitulée « Moratoire sur l'application de la peine de mort ». **La résolution a été adoptée par 120 États, 39 ont voté contre, 24 se sont abstenus et 10 n'ont pas pris part au vote. Ces résultats confirment la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale.**

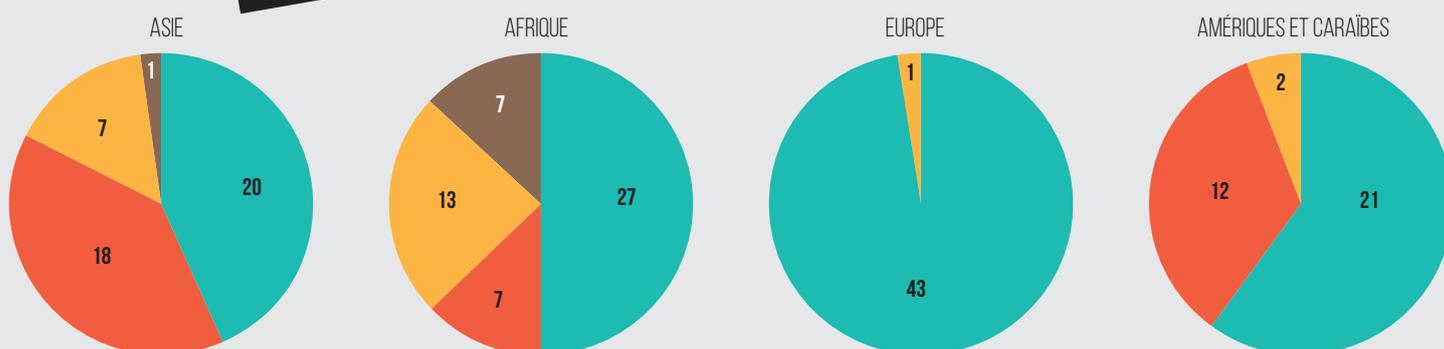
ENJEUX DU VOTE EN PLÉNIÈRE

Les enjeux du vote de la résolution restent particulièrement importants en prévision de la séance plénière qui se tiendra à la mi-décembre. En 2018, 13 pays avaient modifié leur vote, aussi bien positivement que négativement. Dans le contexte actuel, le travail de mobilisation autour du vote de cette résolution reste donc déterminant.

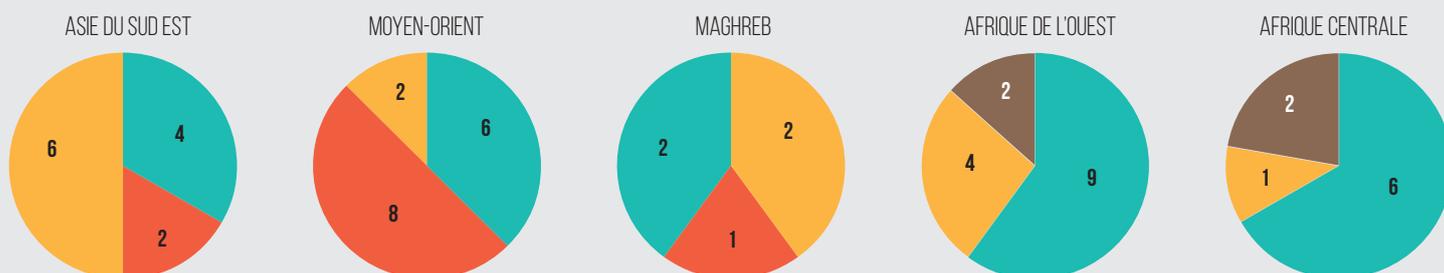
PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2018

En cette année particulière, marquée par la pandémie de Covid-19, **10 pays¹ n'ont pas pu prendre part au vote alors qu'il n'y avait que 5 absents lors de la séance plénière de 2018.** Parmi eux, **7 pays sont abolitionnistes** (Burkina Faso, Burundi, Gabon, Palau, Sénégal, Seychelles, Vanuatu) et **6 avaient voté en faveur de la résolution en 2018** (Burkina Faso, RCA, Gabon, Palau, Somalie, Vanuatu).

ANALYSE RÉGIONALE DES VOTES



ANALYSE SOUS RÉGIONALE



■ En faveur
■ Contre
■ Abstention
■ Absent

¹ Bangladesh, Burundi, Burkina, RCA, Gabon, Palau, Sénégal, Seychelles, Somalie, Vanuatu

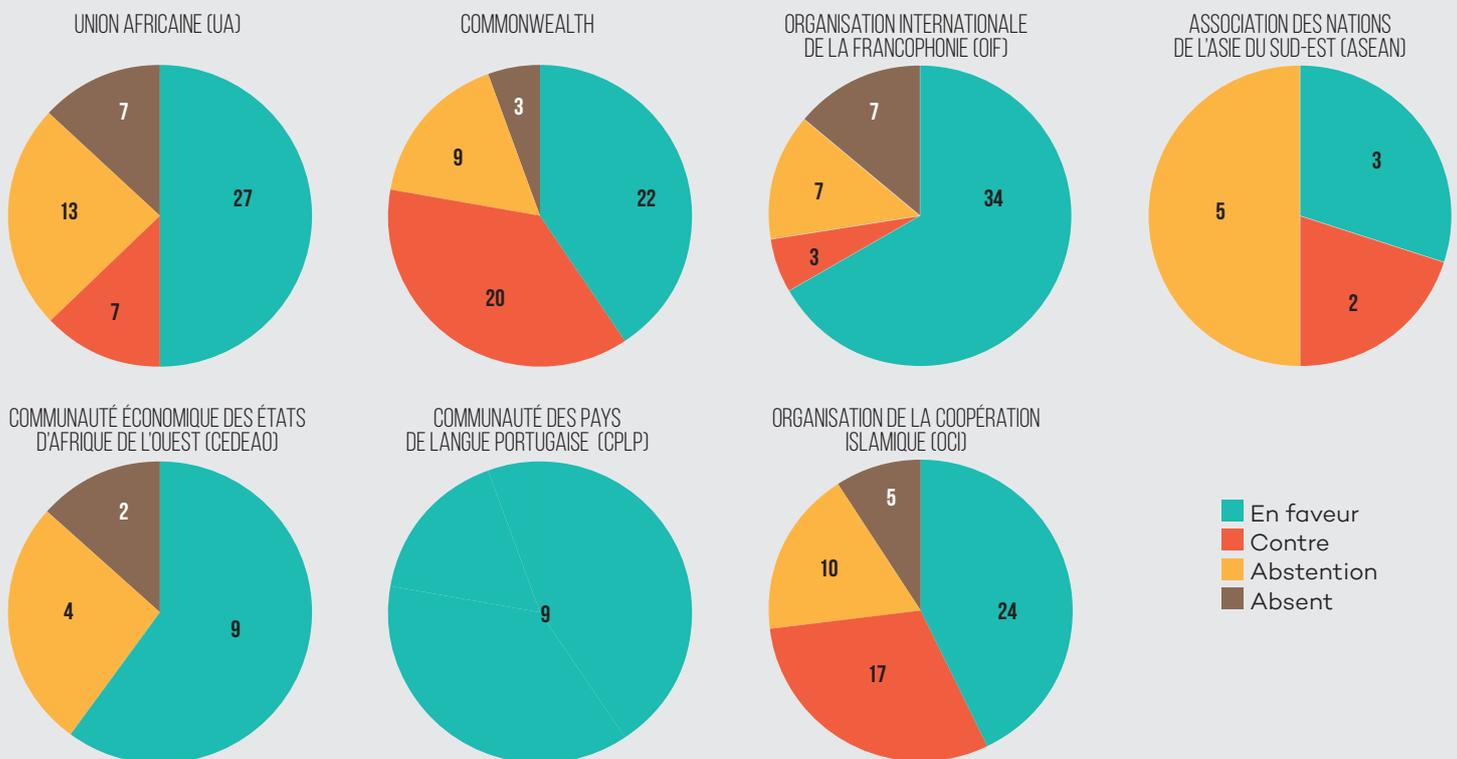
Des avancées positives ont été observées dans la plupart des régions du monde. Pour la première fois, **Djibouti, la Corée du Sud et le Liban** ont voté en faveur de la résolution. **8 pays** sont passés d'une abstention (République du Congo, RDC, Corée du Sud, Djibouti, Guinée, Liban, Philippines) ou d'une absence (Sierra Leone) à un vote favorable. **2 pays** sont passés d'un vote négatif à un vote favorable (Nauru) ou une abstention (Zimbabwe).

En dehors des pays qui n'ont pas voté, **8 pays ont changé négativement leur vote. 6 pays** sont passés d'un vote favorable (Dominique et Lybie)² ou d'une abstention (Antigua et Barbuda, Ouganda, Soudan du Sud et Tonga) à un vote négatif. **2 pays** se sont abstenus alors qu'ils avaient voté favorablement lors la plénière en 2018 (îles Salomon, Niger)

Une nouvelle fois, les principaux soutiens à la résolution viennent d'Europe (97 % de votes favorables) **et d'Afrique** (50 % de votes favorable et seulement 13 % de votes négatifs). Des améliorations sont à constater **en Amérique et aux Caraïbes** (60 % de votes favorables et 34 % de votes négatifs) tandis que **l'Asie** (40 % de votes favorables et 37 % de votes négatifs) reste le continent le moins favorable au texte.

Au niveau sous régional, à noter qu'aucun pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ne s'est opposé à la résolution. **Au Moyen-Orient** (37 % de votes favorables) et **en Asie du Sud-Est** (54 % d'abstention), **cette résolution suscite encore de vifs débats.**

ANALYSE DES VOTES PAR ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES



Au sein des organisations intergouvernementales, seulement 6 % des membres de l'OIF se sont opposés au texte (67 % de votes favorables) et 100 % des membres de la communauté des pays de langues portugaise le soutiennent. Les avis sont plus partagés au sein des membres de l'ASEAN (50 % d'abstentionnistes) et de l'OCI (42 % de votes favorables).

² En 2018, le Pakistan avait rapporté un problème technique et avait demandé que son vote favorable soit changé pour « Non ».

